

Regards
de

#121
JUN 2024

L'ISLE-ADAM

VILLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OISE ET DES TROIS FORÊTS

L'OLYMPISME ENTRE
nature et culture





— INVITATION —

MARCHE MÉMORIELLE pour les 80 ans de la Résistance

Dimanche 23 juin 2024

**20h45 - Rond point des
Héros de la Résistance**

Tous les Adamois sont invités



Mesdames, Messieurs, Chers Adamois,

Si les amateurs de statistiques n'ont pas manqué de nous rappeler que ce printemps 2024 a été l'un des moins ensoleillés de ces dernières décennies, il n'en reste pas moins que son retour tant attendu a permis à la nature de reprendre toutes ses couleurs dans notre ville. Il nous rappelle surtout le plaisir que nous avons à bénéficier de ce cadre naturel préservé, mais également la nécessité de protéger cet environnement si précieux et si fragile.

Au-delà de l'action permanente et quotidienne de la Ville sur la préservation de nos espaces verts, la réduction de notre empreinte carbone et l'amélioration de notre performance énergétique, **plusieurs projets et actions récentes viennent renforcer ou reconnaître notre ambition en la matière.** Il s'agit d'abord de l'avan-

cée du **projet de sanctuaire de biodiversité sur l'île de Champagne**, propriété de la commune en face de la Rosière, **dont la réalisation a été officiellement actée**, à la suite de notre visite sur place en septembre dernier, avec le Conseil départemental, qui réalisera les travaux. Cet espace de 30 hectares, prolongement naturel de la zone de la Rosière, a vocation à devenir un refuge ornithologique et un milieu privilégié pour le développement de la faune et de la flore sauvages, géré de concert par la Ville, le Département, les associations locales spécialisées et le Syndicat des Berges de l'Oise.

La Ville a également reçu le label « **Territoire engagé pour la nature** », décerné par l'Office Français de la Biodiversité et le Ministère de l'Environnement. Il s'agit d'une reconnaissance du programme global engagé par la Ville mais surtout d'un encouragement à poursuivre nos projets, **en particulier celui de la création d'une Maison de l'eau, dont les études préliminaires ont été lancées.** Cet espace, en connexion directe avec l'Oise et ouverte tant au grand public qu'aux établissements scolaires, aura vocation à sensibiliser toutes les générations à la préservation de l'environnement et en particulier à cette ressource vitale qu'est l'eau.

Dans ce même esprit et en valorisant la dimension de co-construction de l'action de la Ville avec les Adamois, **le nouveau budget participatif de 80.000€ prend pleinement son essor.** Nous avons ainsi reçu une vingtaine de projets proposés par les habitants, tous orientés vers l'amélioration du cadre de vie et la protection de l'environnement, ce qui constitue une belle mobilisation pour cette première édition. Les projets sont désormais en phase d'étude technique et seront validés par le comité de sélection, **avant d'être soumis au vote des Adamois en septembre.**

Enfin, nous entrons désormais avec enthousiasme dans la période des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Au niveau local, l'engouement populaire pour cette grande compétition se traduit par de nombreux événements et animations, à dimension sportive bien entendu mais aussi culturelle et pédagogique, à l'image de nos **Olympiades intercommunales** organisées le 2 juin dernier, avec comme point d'orgue le **passage de la flamme olympique** sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts, le 19 juillet à Méry-sur-Oise.

Je vous souhaite donc un bel été à L'Isle-Adam, à la fois sportif et contemplatif, à l'image de notre belle ville : dynamique et naturelle !

Tres sincerement
Sébastien Poniatowski

Sébastien Poniatowski
Maire de L'Isle-Adam
Président de la Communauté de communes CCVO3F

SOMMAIRE

Rétrospective	4	Solidarités et santé	22
Mise à l'honneur d'un service de la Ville	6	Pharmacies de garde	23
Environnement et biodiversité	8	Culture et tourisme	24
Enfance et jeunesse	10	Sortir à L'Isle-Adam	26
Sécurité, civisme et voirie	12	Vallée de l'Oise	27
Cadre de vie	14	Histoire	28
Dossier spécial : le sport	16	Tribunes d'expression	30
Vie associative, sports et loisirs	20	État civil	31



Directeur de la publication : Sébastien Poniatowski ; Rédacteur en chef : Armelle Chaplain ; Rédaction : Caroline Chevauché ; Conception : Virginie Klein ; Crédit photos : Mairie de L'Isle-Adam / iStock ; Imprimerie : Passion graphic 01 83 85 60 88 ; Distribution : Kepha ; Dépôt légal : ISSN N 1157-6804 ; Bulletin Municipal imprimé à 8200 exemplaires sur papier PEFC issu de la gestion des forêts.
Mairie de L'Isle-Adam, 45, Grande Rue - Tél : 01 34 08 19 19
Malgré l'attention portée à la réalisation de ce bulletin municipal, il est possible que d'éventuelles erreurs se soient produites. Merci de faire parvenir vos suggestions au Service Communication : Mairie de L'Isle-Adam, 45 Grande Rue - 95290 L'Isle-Adam - communication@ville-isle-adam.fr



Carnaval de L'Isle-Adam samedi 16 mars 2024



Concert inaugural du nouvel Orgue de l'église Saint-Martin dimanche 17 mars 2024



Bénédictio de l'orgue par Monseigneur Stanislas Lalanne, Evêque de Pontoise



Mardi 12 mars - Thé dansant
organisé par le Pôle Seniors



Vendredi 22 mars - Nettoyage de la
nature avec les écoles



Mercredi 25 avril - Journée de l'Europe
avec Michel Barnier, ancien commissaire
européen, en partenariat avec le lycée
Fragonard et l'université de Cergy-Pontoise
La Scène Adamoise

Samedi 27 avril - L'Orchestre de
Chambre de la Nouvelle Europe
La Scène Adamoise



Mercredi 27 mars - Visite de la Clairière de l'Armistice à
Rethondes par l'UNC (Union Nationale des Combattants)



Mercredi 8 mai - Commémoration de la Victoire de
1945 - Place des Combattants



Samedi 27 avril - Vernissage de l'exposition
Cappiello, Caricaturiste 1898-1905
Musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq



Samedi 25 mai - Fête de la nature
Zone de biodiversité de la Rosière



La Plage L'Isle-Adam

Chaque année, dès le mois de mars, le service de la Plage, placé sous la direction de Monsieur Bruno Lombardi, se prépare activement pour la saison à venir. Les pédalos et le mini-golf ouvrent leurs portes début mai le week-end, tandis que la baignade est disponible de juin à début septembre.

Dès la fin de l'hiver, une organisation minutieuse est mise en place pour préparer l'accueil des visiteurs : la mise en eau des bassins, les travaux d'entretien du site et le recrutement des saisonniers.

Ce service joue un rôle essentiel pour la Ville pendant la belle saison et nous vous en dirons davantage dans ce premier numéro de la mise à l'honneur de nos services !

“ Depuis la saison dernière, la Ville a adopté un nouveau règlement qui favorise l'accès des Adamois et des habitants de la CCVO3F et renforce la sécurité de La Plage avec des agents et des caméras supplémentaires.



Bruno DION
Adjoint au Maire en charge
de La Plage



L'équipe de La Plage, c'est...

Sous la responsabilité de l'Adjoint au Maire, **Bruno Dion** :

6 Agents de la Ville

Bruno Lombardi, Directeur ; **José Gomez**, Directeur Adjoint ; **Franck Lancelle**, Référent technique - Sécurité bateau ; **Olivier Centerik**, **Alexandre Inafaste**, **David Frenot**, Agents techniques.

40 saisonniers sur l'ensemble de la saison

16 maîtres-nageurs, 6 hôtes de caisse, 2 saisonniers « sécurité bateau & pédalos », 16 animateurs.



De gauche à droite : Alexandre, Bruno, David, José, Franck, Olivier

“ Notre objectif commun est de rendre le site de la plage accueillant pour le public. Cette volonté affirmée nous permet d'offrir un lieu unique et élégant, cher au cœur des Adamois.
Bruno Lombardi - Directeur de La Plage



INFRASTRUCTURES

- 2 bassins (800 000 litres d'eau par bassin)
- 1 aire de jeux d'eau
- 2 toboggans aquatiques
- 1 Beach volley
- 1 Beach soccer
- 1 mini-golf
- 37 cabines individuelles
- 3 barques
- 4 paddles
- 2 canoës
- 9 pédalos

Le saviez-vous ?

Un restaurant niché au cœur de La Plage !

Le restaurant de La Plage, vous accueille du mardi au dimanche dans un cadre dépaysant pour prolonger votre agréable séjour à La Plage.



NOUVELLE ZONE DE PÂTURAGE CRÉÉE PRÈS DE LA ZONE DE BIODIVERSITÉ DE LA ROSIÈRE



Une nouvelle zone de pâturage de 14 000m² a été récemment inaugurée à proximité de la zone de biodiversité de la Rosière. Contrairement à cette dernière, qui accueille chaque année une dizaine de moutons et deux vaches Highland Cattle d'avril à octobre, la nouvelle zone est exclusivement dédiée à des troupeaux de moutons répartis sur deux enclos distincts.

L'objectif principal de cette initiative est d'utiliser le pâturage pour gérer les milieux naturels, en maintenant ces espaces ouverts et en luttant contre les espèces exotiques envahissantes.

La présence des troupeaux apporte plusieurs avantages :

- Entretien extensif des espaces herbacés : les moutons permettent de maintenir les prairies et autres surfaces herbeuses de manière naturelle et durable.

- Accroissement de l'attractivité pour la faune et la flore : le pâturage favorise la diversité des espèces végétales et animales en créant un habitat propice à leur développement.
- Promotion de la colonisation par les insectes coprophages : en diversifiant les pratiques de gestion de la végétation herbacée, le site devient plus accueillant pour une variété d'insectes, favorisant ainsi les formations végétales.

Ce projet est mené en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Ile-de-France et s'inscrit dans la continuité des actions de la Ville pour valoriser et protéger la biodiversité. L'Isle-Adam, qui porte le label de Territoire engagé pour la Nature, réaffirme ainsi son engagement en faveur de la préservation de l'environnement.



Vous les avez peut-être déjà remarqués dans les rues ?

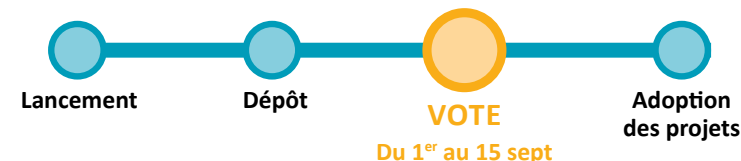


Il s'agit du projet de signalétique des parcours sportifs pour le « Training Adamois 2024 ». Ils ont été financés par le budget participatif de la Région Île-de-France.

Cette initiative vise à encourager les mobilités douces tout en vous permettant de découvrir des itinéraires sportifs dans un cadre naturel et verdoyant.

Les cinq parcours proposés vous guideront à travers les différents quartiers de L'Isle-Adam.

BUDGET PARTICIPATIF de L'Isle-Adam



Et si on allait au bout de vos idées ?

Le budget participatif est un programme annuel permettant aux habitants de L'Isle-Adam de proposer l'utilisation d'un budget maximum de 80 000 € pour financer des projets améliorant le cadre de vie des Adamois.

Les deux premières phases du processus, le lancement et la soumission des projets, sont déjà terminées. À présent, le comité de pilotage, composé de 14 membres (3 élus, 2 membres du Conseil des sages, 2 jeunes du CMJ, 3 agents municipaux et 4 Adamois), va examiner et évaluer l'éligibilité des 20 projets soumis.

Une fois les projets sélectionnés, la phase de vote débutera le 1^{er} septembre 2024 pour choisir les cinq projets finaux.



À VOS COMPOSTEURS !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) exige que chacun puisse trier ses déchets alimentaires et végétaux. En séparant les biodéchets, on allège les poubelles d'ordures ménagères. Depuis début juin, le syndicat Tri-Or propose des composteurs individuels après une formation indispensable d'une heure pour adopter durablement les bons gestes. Les inscriptions à ces formations sont disponibles sur le site www.tri-or.fr.

Concours L'Isle-Adam en fleurs

Vous avez encore la possibilité de vous inscrire au concours « L'Isle-Adam en fleurs » pour mettre en valeur et être récompensés pour la beauté florale et végétale de vos jardins, terrasses, balcons et bateaux visibles depuis la rue !

Ce concours est réparti en sept catégories :

- Maisons individuelles
- Commerçants et restaurants
- Balcons, terrasses, fenêtres
- Jardins des écoles
- Bateaux de Port de L'Isle-Adam
- Jardins familiaux
- Immeubles collectifs

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription et le règlement sur le site internet de la Ville.

Inscription jusqu'au 21 juin

Aménagements et fleurissements par nos agents



Port L'Isle-Adam



Installation de nouveaux arbustes rue Saint-Lazare



Château Conti





COMMISSION PLACEMENT CRÈCHE

Lors de la commission d'attribution des places en crèches municipales du 25 avril 2024, 30 nouveaux enfants ont obtenu une place et 30 autres ont vu leurs places renouvelées dans les Multi-Accueils Béatrice Mallet et Jean de la Fontaine.

Par ailleurs, le Relais Petite Enfance s'est occupé des familles cherchant à être orientées vers des assistantes maternelles disponibles dans la Ville.

L'IME L'ESPOIR ET LES ÉLÉMENTAIRES ADAMOIS

Cette année, les enfants de l'IME l'Espoir se sont joints au projet de découverte des sports de la Ville.

Ils ont eu l'opportunité d'explorer diverses disciplines telles que le rugby, le football, le basket, le mini-golf, ainsi que le karaté, la boxe et le hip-hop. Ce partenariat, renouvelé chaque année, vise à favoriser l'inclusion sociale en offrant des moments de partage et d'échange autour d'activités ludiques.



UN AIR DE VACANCES AU FUTUROSCOPE



Cet été, l'Accueil de loisirs Jean-Paul Nombrot (ALSH) prévoit un séjour pour 40 jeunes.

Au programme : deux jours d'aventures au parc du Futuroscope, suivis de deux après-midis riches en activités à la base de loisirs de Saint-Cyr. Les jeunes pourront profiter de sessions de quad, d'aqua-zone, de beach volley et de foot soccer pour des moments inoubliables de détente et de divertissement.



LE CHANTIER JEUNESSE

Pendant les vacances de printemps, les jeunes du Service Jeunesse ont eu l'occasion de découvrir divers métiers aux côtés des agents du Service Technique de la ville.

Leur mission : aménager un espace extérieur à l'accueil de loisirs Jean Paul Nombrot. Une dizaine de jeunes ont participé activement à la création d'un potager, d'un salon de jardin en palettes, d'hôtels à insectes et à la construction d'un poulailler.

LE POTAGER DES JARDINS FAMILIAUX

Après une saison pluvieuse, les enfants du Centre de loisirs ont retrouvé le chemin du potager avec enthousiasme...

Parmi les cultures de petits pois, haricots, salades, tomates et bien d'autres, de magnifiques fleurs colorées ont été ajoutées. Ils poursuivent avec succès leur aventure verte pour témoigner de leur passion pour le jardinage !



Zoom sur...

VALÉRIE PÉCRESSÉ AU LYCÉE FRAGONARD, CLASSÉ MEILLEUR LYCÉE PUBLIC DU VAL D'OISE

Madame Valérie Pécrease, Présidente de la Région Île-de-France, s'est rendue au lycée Fragonard le mercredi 24 avril pour rencontrer le personnel et les élèves. Valérie Pécrease a visité le CDI où elle a découvert l'espace «La Bulle», un projet culturel du lycée ainsi que le programme des Brigades de l'Égalité.

Elle a ensuite visité le FabLab et la galerie d'art du lycée. La visite s'est conclue par une discussion avec les élèves du Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) et de la Maison Des Lycéens (MDL).



CYBER HARCÈLEMENT ET RISQUES DES RÉSEAUX SOCIAUX



Les élèves de 5^e et 4^e du Collège Pierre et Marie Curie ont eu l'opportunité d'assister à un spectacle présenté par la compagnie « Parallel Théâtre » qui a abordé plusieurs thématiques contemporaines, dont le cyber harcèlement, l'addiction aux jeux vidéo, la confidentialité sur les réseaux sociaux, les défis du métier d'influenceur/influenceuse et l'omniprésence des téléphones portables dans nos vies. Les élèves ont eu l'occasion d'interagir avec les artistes et de participer à des débats portant sur ces sujets.

NOUVEAU COMMERCE



Maison minceur et bien-être - Skinelys

Skinelys est un institut offrant une gamme de soins personnalisés, alliant anti-âge et minceur, grâce à une technologie esthétique avancée.

55 bis, Avenue Michel Poniatowski
01 75 38 84 59 - contact@skinelys.fr

NOUVELLE ENSEIGNE



Travaux magasin Casino

Le magasin Casino de L'Isle-Adam va devenir un Auchan. À cette occasion, il sera rénové. Les travaux sont prévus du 30 juin au 14 juillet.

NOUVELLE ADRESSE



Aux Bambins de L'Isle

Une boutique solidaire, « Aux Bambins de L'Isle », est ouverte pour les enfants de 0 à 12 ans. Cette boutique solidaire vous accueille les mardis de 10h à 12h, ainsi que les mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.
29 avenue Michel Poniatowski



LA MAISON DES JOSÉPHITES RESTAURATION PROCHAINE

Située au cœur de L'Isle-Adam, la Maison des Joséphites est le plus ancien bâtiment de la ville. Elle fait l'objet actuellement d'un ambitieux projet de restauration et de transformation en Maison des Arts. Les travaux, qui débuteront en octobre 2024, dureront environ un an et demi.

La restauration de cet édifice permettra d'offrir aux artistes cinq salles d'ateliers, dont une dédiée en permanence à la poterie. Un salon de thé proposera des expositions. Un spectacle immersif, dont le premier thème portera sur « L'histoire de L'Isle-Adam et du Prince de Conti », sera proposé sur un étage complet.

Entre la Maison des Joséphites et le presbytère, reliant l'Avenue de Paris à l'Avenue des Bonshommes, un projet d'aménagement : la chaussée Saint-Martin, est prévu pour le printemps 2025.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le 9 juin 2024, le chef de l'Etat a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale.

Les prochaines élections législatives auront lieu le 30 juin 2024 pour le 1^{er} tour et le 7 juillet 2024 pour le 2nd tour.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Castelrose au 01 34 08 19 13.

Réunion publique

QUARTIER DES BONSHOMMES ET HAMEAU DE STORS

Depuis le début de ce mandat municipal, la municipalité a mis en place des réunions publiques pour l'ensemble des quartiers de la ville. Celle concernant le quartier des Bonshommes et le hameau de Stors le jeudi 21 mars a rassemblé de nombreux résidents.

Comme lors des précédentes réunions, ce fut l'occasion de discuter des grands projets de la ville, du budget communal, des perspectives d'avenir et des problématiques spécifiques au quartier, telles que le stationnement, les espaces verts, la circulation et la propreté.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2024

Le Conseil a adopté les décisions suivantes :

- le compte administratif 2023 de la ville ainsi que le budget supplémentaire 2024 dont l'objectif est d'accélérer les décisions budgétaires prises en décembre 2023 en investissant particulièrement dans la transition écologique, les mobilités, la rénovation de la Maison des Joséphites et la création de la Plaine des sports ;
- l'acceptation des donations de l'association des Amis de l'orgue de l'Isle-Adam et de la Fondation du Patrimoine pour la construction et l'installation du nouvel orgue dans l'église Saint-Martin ;
- la rétrocession d'une maison médicale dans le cadre du programme immobilier Le Clos le Nôtre en cours de construction au 90 avenue du Général de Gaulle ;
- l'acquisition du local commercial situé 24 rue Saint Lazare pour conserver un pressing en centre-ville ;
- la signature d'une convention d'intervention foncière avec l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France jusqu'en 2029 pour contribuer à la maîtrise et la veille foncière de biens de la commune et de la voirie dans le cadre d'une politique de renouvellement urbain, de diversification de l'offre de logements et de rénovation de friches urbaines ;
- la signature d'une convention pour favoriser l'organisation d'activités physiques et sportives avec l'Education nationale par la mise à disposition par la commune d'intervenants qui interviennent en co-enseignement à travers l'activité « Multi activités hors encadrement renforcé ».

Travaux et aménagement



DÉPLOIEMENT DE LA CIRCULATION À 30KM/H

Après l'implantation de la zone 30 dans les quartiers de Nogent, du Port, du Centre-ville, du parc de Cassan et de la Garenne, il a été décidé d'appliquer cette limitation de vitesse dans le haut de L'Isle-Adam et au cours de l'été dans le quartier de Stors.



LE PAVILLON CHINOIS A BÉNÉFICIÉ D'UNE CURE DE JOUVENCE !

Les équipes municipales ont entrepris divers chantiers afin de redonner tout son éclat à ce joyau local. Les allées du parc ont été renouvelées, parées de graviers naturels et de pavés en pierre, apportant ainsi une nouvelle dynamique au lieu. Des espaces verts ont été aménagés. Le mobilier urbain a été renouvelé. En parallèle, des travaux d'embellissement ont été entrepris, incluant l'installation d'un éclairage architectural, la réfection des peintures extérieures, la restauration des sculptures et l'amélioration de l'étanchéité de la salle fraîche.



ACTIVER L'OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES » !

Pour profiter des vacances en toute quiétude, nous vous encourageons à vous inscrire au programme « Tranquillité Vacances » toute l'année. Votre domicile sera surveillé par la Police Municipale ou la Gendarmerie Nationale, qui effectuera des rondes régulières.

Pour procéder à votre inscription : www.services-public.fr
Forces de l'ordre de L'Isle-Adam :

- Gendarmerie**
32 Grande rue - Tél. 01 34 69 73 30
- Police municipale**
Clos Dambry - 1 bis avenue de Paris
Tél. 01 34 08 19 08 - pm@ville-isle-adam.fr
Du lundi au vendredi de 7h30 à 21h30 - Samedi de 9h30 à 17h30 - Dimanche de 8h30 à 20h30 (21h30 en juillet et août)

L'Isle-Adam *Qui au civisme* NUISANCES SONORES

Pour garantir la quiétude de tous, il est important de respecter quelques règles lors de vos activités de jardinage ou de bricolage.

Ainsi, l'utilisation d'outils tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses... **est autorisée en semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, ainsi que les samedis de 9h à 13h et de 16h à 19h.** Leur usage est **interdit les dimanches et jours fériés.** Rappelons également qu'il est interdit d'écouter de la musique dans son jardin de jour comme de nuit. Respectez ces horaires pour nous permettre de vivre ensemble harmonieusement.

STOP AUX ABANDONS D'ANIMAUX DURANT LES VACANCES



En cette belle saison estivale, prenons soin de nos amis à quatre pattes ! Les vacances ne doivent pas être un prétexte pour abandonner nos compagnons. Si vous ne pouvez pas les emmener avec vous, envisagez de les confier à un proche ou un pet-sitter digne de confiance. Des options existent, c'est de votre responsabilité de maître !

QUELLES DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX ?

Dans le cadre de projets de rénovation ou de constructions nouvelles, il est primordial de se familiariser avec les démarches administratives requises. Ces procédures obligatoires sont importantes pour garantir la sécurité et le respect

de l'environnement. Le schéma ci-dessous propose d'explorer les différentes étapes et formalités à suivre pour mener à bien des travaux, conformément aux réglementations municipales de la Ville de L'Isle-Adam.

EXTENSION, VÉRANDA, AMÉNAGEMENT DE COMBLES

- $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité (sauf secteur protégé)
- $\leq 20 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- $\leq 40 \text{ m}^2$: déclaration préalable, si la surface de plancher totale (surface existante et surface de l'extension) est $\leq 150 \text{ m}^2$.
- $\geq 20 \text{ m}^2$: permis de construire, si la surface de plancher totale (surface existante et surface de l'extension) est $\geq 150 \text{ m}^2$. Cette demande devra faire l'objet d'un recours à un architecte.

RAVALEMENT DE FAÇADE

- déclaration préalable

FENÊTRE OU PORTE-FENÊTRE

- création ou changement : déclaration préalable

DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION

- permis de démolir

CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

Non-couverte/Couverte $\leq 1,80 \text{ m}$:

- Bassin $\leq 10 \text{ m}^2$: aucune formalité (sauf secteur protégé)
- Bassin $\leq 100 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- Bassin $> 100 \text{ m}^2$: permis de construire

Couverte $> 1,80 \text{ m}$: permis de construire

CRÉATION D'UNE FENÊTRE DE TOIT, LUCARNE

- déclaration préalable

TOITURE

- déclaration préalable

POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

- déclaration préalable

CRÉATION D'UNE TERRASSE NON COUVERTE DE PLEIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélévée et/ou avec fondations profondes $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité (sauf secteur protégé)
- Surélévée et/ou avec fondations profondes $< 20 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- Surélévée et/ou avec fondations profondes $> 20 \text{ m}^2$: permis de construire

CRÉATION D'UNE TERRASSE COUVERTE, CARPORT OU PERGOLA

- $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité sauf secteur protégé
- $> 20 \text{ m}^2$: permis de construire

PORTAIL ET CLÔTURE

- déclaration préalable

ANNEXES, ABRI DE JARDIN, APPENTIS, GARAGE...

- $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité (sauf secteur protégé)
- $\leq 20 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- $> 20 \text{ m}^2$: permis de construire

COUPE OU ABATTAGE D'ARBRE

- déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLU ou secteur protégé

“

Dans une municipalité, chaque démarche pour les travaux est une pierre apportée à l'édifice du bien-être collectif, où chaque détail construit l'avenir de notre communauté et l'entretien de notre patrimoine.



Joël MOREAU

Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME PLAT'AU

L'Isle-Adam modernise ses pratiques administratives avec l'introduction de PLAT'AU, une plateforme numérique interactive dédiée à l'urbanisme. Cette plateforme permet aux propriétaires de soumettre leurs demandes d'autorisation d'urbanisme à distance, facilitant ainsi les échanges et le partage des dossiers d'instruction. PLAT'AU rassemble tous les acteurs impliqués dans le processus et offre la possibilité d'accéder aux dossiers en temps réel et simultanément, optimisant ainsi la gestion des demandes.



RENSEIGNEMENTS

Service Urbanisme - Mairie annexe le Castelrose
1 avenue de Paris

01 34 08 19 44 - urbanisme@ville-isle-adam.fr

Lundi, mercredi, jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Mardi, vendredi : 8h30-12h

L'ISLE-ADAM À L'HEURE DES JEUX OLYMPIQUES 2024

À l'approche des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, de nombreux événements sont organisés par la Ville afin d'immerger les Adamois dans l'esprit des JO et leur permettre de vivre au rythme de cet événement historique mondial. Olympiades, expositions, spectacles, visites... Cette année se veut olympique !

LA PLAGE : UN PASSÉ OLYMPIQUE

Reconnue station touristique dès 1921, la Plage a accueilli les plus grands champions du siècle dernier. En particulier, Johnny Weissmuller, cinq fois champion olympique de natation en 1924 et 1928, connu au cinéma pour son rôle de Tarzan, a inauguré en 1949 le bassin « record » de 25 mètres de long (minimum réglementaire pour accueillir des compétitions nationales et internationales, y compris les épreuves olympiques).

Ce bassin apporte une valeur ajoutée à La Plage et en fait une référence dans le domaine. Les hublots qui y sont aménagés permettent notamment d'observer et de corriger les techniques des plongeurs et nageurs. Inspiré par les Jeux Olympiques de 1952 à Helsinki, un sauna finlandais y a également été construit. Le site a d'ailleurs accueilli l'équipe finlandaise de natation. D'autres champions, comme Mady Moreau (sacrée vice-championne olympique de plongeon aux Jeux olympiques d'Helsinki), sont venus s'entraîner pour se préparer aux JO de 1952 à Helsinki.



L'AFFICHE DES JEUX OLYMPIQUES DE 1924 RÉALISÉE PAR UN ADAMOIS

Peintre, dessinateur et décorateur ayant résidé à L'Isle-Adam, Jean Droit s'est notamment illustré dans le milieu de l'art à travers ses illustrations commandées pour *Les Lettres de mon moulin* d'Alphonse Daudet, *Mireille* de Frédéric Mistral et *Paul et Virginie* de Jacques-Henri Bernadin de Saint-Pierre. Il se fait également connaître par ses affiches, dont celle qu'il a conçue pour les Jeux olympiques de 1924.



Une visite spéciale
« Jeux Olympiques à la Plage » est proposée par l'Office de Tourisme. Le samedi 29 juin à 15h, elle permettra de découvrir le passé sportif et olympique de la Plage, créée initialement pour démocratiser l'apprentissage de la natation.

Sur inscription au 01 34 69 41 99.

DES VALEURS OLYMPIQUES INCARNÉES

Le tissu associatif à L'Isle-Adam est particulièrement développé et reflète l'importance que revêt le sport dans cette commune. En plus de permettre la pratique d'une multitude de disciplines sportives sur le territoire et de contribuer à la vie locale, les clubs sportifs véhiculent les valeurs olympiques telles que l'excellence, l'amitié et le respect.

L'IAFVO, un club inclusif

Né de la fusion des clubs de volley de L'Isle-Adam et de Frépillon en 2001, l'IAFVO attire des volleyeurs de L'Isle-Adam ainsi que de nombreuses villes voisines. Forte de ses 250 adhérents, l'association accueille des joueurs de tous niveaux et ne cesse de croître. Sur le plan de la compétition, l'IAFVO évolue au niveau national depuis une douzaine d'années, avec notamment la montée en Nationale 3 pour l'équipe senior masculine lors de la saison 2012-2013. En septembre 2023, le club a inauguré une section de volley assis qui a connu une première année plus que prometteuse. « C'est la première section valdoisienne du genre, avec une équipe de 4 contre 4 qui a réalisé une saison remarquable en devenant championne de France », annonce Yann Forveille, président de l'association sportive depuis 2017 et ancien joueur de N3.



Le Cercle d'Escrime Adamois, un club dynamique

Le Cercle d'escrime compte plus d'une centaine de licenciés. L'escrime est le sport qui a rapporté le plus de médailles olympiques à la France. Le club propose plusieurs disciplines, notamment l'escrime moderne dite « olympique », la section épée pour adultes, l'escrime artistique et l'escrime santé. Depuis six ans, l'Académie du sabre laser, qui comprend une équipe de laser combat et une équipe de laser chorégraphie, a été mise en place. À la fin des années 1990, deux élèves championnes de France d'escrime artistique se sont vu offrir la médaille olympique de l'escrimeur Frédéric Delpla, champion olympique par équipes à Séoul en 1988. « Nos valeurs sont le dépassement de soi, le respect de soi et des autres », souligne Jean-Louis Bouglé, président du Cercle d'escrime depuis 1989.

Les porteurs de la flamme olympique

CHRISTOPHE KEMPE



Christophe Kempe, né en 1975 et ayant grandi au parc de Cassan jusqu'à 16 ans, a été scolarisé à L'Isle-Adam.

Champion olympique de handball à Pékin, champion d'Europe et de France, Christophe est une figure majeure de ce sport. Le 18 mai dernier, il a eu l'honneur de porter la flamme olympique à Fleurance, dans le Gers.

PASCAL MOULON



Âgé de 66 ans, Pascal Moulon brandira la flamme olympique le 19 juillet. Fondateur de son entreprise Moulon et fils, cet Adamois adepte de randonnées à pied et à vélo a été choisi parmi de nombreux candidats grâce à son engagement envers autrui. Il y a six ans, avec son épouse Marie-Hélène, ils sont devenus famille d'accueil pour l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque du Professeur Francine Leca. « Nous accueillons des enfants souffrant de graves problèmes cardiaques et originaires de pays n'ayant pas les moyens financiers ou les compétences pour les soigner tout au long de leur convalescence », explique Pascal Moulon, fier de sa sélection.



Aurélie Procoppe
Adjointe au Maire
en charge du Sport

“ Nous allons pouvoir accueillir autant de skates que de trottinettes avec des espaces évolutifs pensés pour permettre aux petits et grands, adeptes ou débutants, de pratiquer en fonction de leur niveau.



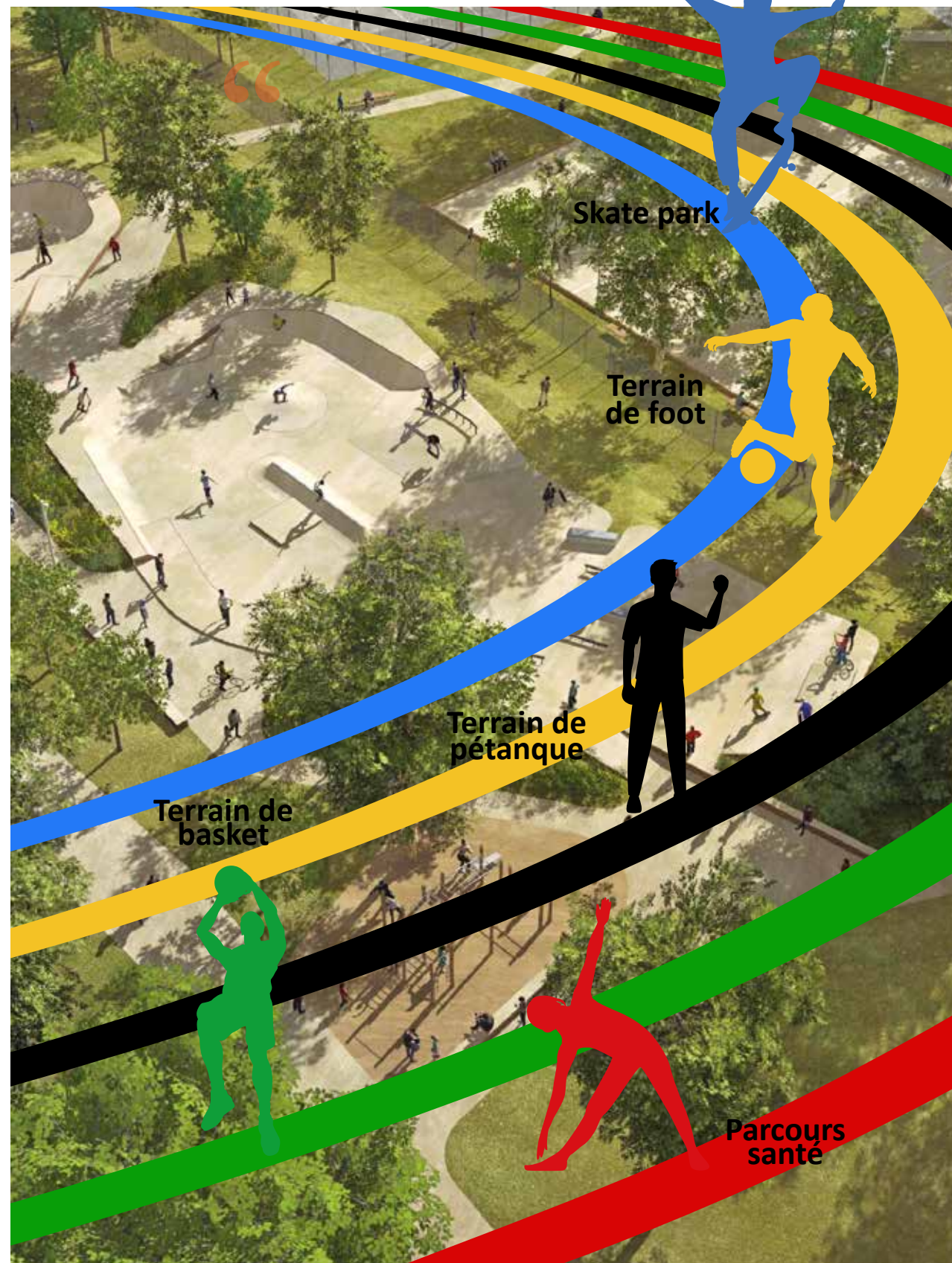
LE SPORT AU BORD DE L'OISE

Depuis le mois de février dernier, la future Plaine des Sports prend forme en bordure de l'Oise. Sa création, en phase avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, viendra enrichir l'offre en équipements sportifs de la ville d'ici cet été. Les Adamois, qu'ils soient athlètes chevronnés ou amateurs, pourront bientôt profiter d'un nouveau skate-park, de terrains de pétanque, d'un parcours santé, d'un terrain de city-football et de terrains de street-basket.

La Plaine des Sports illustre la volonté d'offrir à chacun l'opportunité de prendre soin de sa santé et de découvrir de nouvelles pratiques sportives. Ce projet ambitieux de la Ville vise à créer un espace dynamique, moderne et polyvalent, offrant un large éventail d'activités pour répondre aux besoins et aux intérêts variés des habitants. Parmi les nouveaux aménagements, un skate-park de 1000 m² s'adresse spécifiquement aux amateurs de

sports de glisse urbaine, notamment les jeunes Adamois. De plus, un city-stade vient compléter l'offre de la Plaine des Sports, permettant la pratique libre de sports collectifs tels que le football, le handball ou le rugby, dans un cadre convivial et accessible. L'ajout d'un parcours santé répond à la demande croissante de disposer d'un espace en plein air équipé de structures de fitness pour des séances d'entraînement en libre accès. Quatre terrains de basket-ball de rue viennent également enrichir les possibilités offertes aux amateurs de ce sport populaire, tandis qu'un vaste espace dédié à la pétanque offre aux boulistes un lieu propice à la pratique de ce jeu traditionnel.

Au-delà des équipements sportifs, le projet comprend également des aménagements essentiels tels que des chemins praticables, des espaces verts, le tout sécurisé grâce à un système de vidéo protection et un éclairage adéquat permettant une utilisation en soirée.



« Cet aménagement des berges de l'Oise vise à être un lien entre les deux quartiers les plus fréquentés de L'Isle-Adam. Avec ce parcours santé,

nous aspirons à encourager les Adamois à privilégier une mobilité douce et une activité physique régulière pour préserver leur santé et l'environnement »

explique Sébastien Poniatowski, Maire de L'Isle-Adam



ACCESSIBILITÉ, UNE PRIORITÉ

La Plaine des Sports a été conçue pour être accessible aux personnes à mobilité réduite. Les infrastructures sont ainsi adaptées afin de permettre une pratique inclusive par le sport. En encourageant la sensibilisation et en établissant des partenariats avec des organisations locales ou nationales de handisport, la Ville souhaite que tous les athlètes, quel que soit leur niveau de capacité, peuvent pleinement s'engager dans la pratique sportive.

“ La création de la Plaine des Sports est une réponse concrète aux attentes des jeunes générations et une démonstration de l'engagement de la municipalité en faveur de la promotion de la pratique sportive et du bien-être de ses habitants



Morgan Touboul
Adjoint au Maire
en charge du Cadre de Vie

TERRE DE JEUX

Détentrice du label Ville active et sportive depuis 2017 et reconnue Terre de Jeux 2024 depuis 2019, la commune a su se démarquer. Grâce à son dynamisme, à sa politique engagée en faveur de la démocratisation du sport, à son partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) ainsi qu'à ses nombreux événements dédiés. Parmi eux, la Semaine olympique propose chaque année aux écoliers de découvrir les sports et les valeurs olympiques tandis que la Fête des sports est organisée tous les deux ans sous l'égide des JO. L'Isle-Adam s'est également distinguée parmi les communes candidates grâce aux différents dispositifs qu'elle a mis en place, tels que l'exposition sur les sports olympiques pratiqués localement ou encore la fresque géante réalisée avec tous les scolaires sur le thème des symboles olympiques.

TERRE
2024
DE JEUX

Retour sur... LA SEMAINE DE L'OLYMPISME



Cette année, marquée par les Jeux Olympiques, a aussi connu la troisième édition de la Semaine de l'Olympisme et du Paralympisme, du 2 au 5 avril. Cet événement a célébré les valeurs du sport, réunissant enfants, collégiens et adultes autour de la compétition, du respect et de l'excellence.

En partenariat avec l'UNSS Val d'Oise, des activités handisports comme le rugby, le football et le volley ont

été proposées. Le 3 avril, une soirée portes ouvertes proposée aux familles leur a permis de découvrir et d'essayer de nombreux sports et notamment paralympiques.

La semaine s'est terminée avec 240 collégiens qui ont pu découvrir les sports paralympiques.

OLYMPIADES DES MATERNELLES

Les Olympiades des classes maternelles se sont déroulées le vendredi 31 mai au stade Philippe Grante, réunissant les 350 élèves des écoles Chantefleur, Jean de La Fontaine et Dambry, de la petite à la grande section.

Cette journée de compétitions athlétiques, événement organisé en collaboration avec le service des Sports de la Ville, a été très appréciée par tous les jeunes participants.



Les Adamois à la une !

Héloïse & Guinée



Touchée par la détresse de l'oie, appelée Guinée et qui errait aux abords de l'étang, Héloïse, Adamoise et soucieuse du bien-être animal, a entrepris le sauvetage de cet animal.

Elle a donc contacté la Ligue de protection des oiseaux (LPO) qui a confirmé qu'il s'agissait d'une oie de Guinée domestique. L'oie a alors été transportée jusqu'à une pépinière à Plessis-Luzarches où elle s'est bien adaptée.

La baguette Rouget



Maxime Gomes

Artisan sacré « Meilleure Tradition d'Île-de-France 2024 »

Maxime Gomes, salarié à la Boulangerie Rouget, a remporté le prestigieux titre de la meilleure tradition d'Île-de-France 2024. Avant cette consécration, Maxime avait déjà brillé en obtenant la 3^e place pour le prix de la meilleure tradition du Val-d'Oise 2024 dans la catégorie salarié.

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ADAMOISES sur le devant de la scène



Du 20 juin à fin septembre, la Ville met à l'honneur ses clubs sportifs dans le cadre d'une exposition extérieure sur les grilles de la mairie. Une vingtaine de panneaux fera la part belle aux différentes activités sportives pratiquées à L'Isle-Adam, allant du foot au judo en passant par la plongée ou encore le rugby.

Cette exposition inédite est une mise en lumière de ces bénévoles qui font vivre L'Isle-Adam de par les événements qu'ils organisent ou auxquels ils participent tout au long de l'année

Samedi 7 septembre
Forum des associations
Centre Sportif A. Mauresmo

MAI À VÉLO



Bravo aux 116 participants de l'initiative « Mai à Vélo » !

Grâce à vous, la Ville de L'Isle-Adam a parcouru 6004 km ! Une belle performance pour une première édition. Mention spéciale pour la balade à vélo du vendredi 17 mai qui a rassemblé de nombreux cyclistes et contribué à découvrir la ville sous un autre angle. Rendez-vous l'année prochaine pour relever un nouveau défi cycliste et surpasser le score de cette année.



UN PARCOURS SANTÉ BIENTÔT ACCESSIBLE AUX ABORDS DE L'OISE

Compris dans le projet de la Plaine des Sports, un parcours santé sera aménagé le long du chemin de halage.

Il se composera de dix stations d'entraînements en libre accès. Ce parcours santé permettra aux habitants et visiteurs de L'Isle-Adam de relier le port au centre-ville tout en faisant de l'exercice sur les agrès comme des abdominaux, des tractions ou encore des dorsaux. Pour se fondre dans le décor et limiter l'imperméabilité des sols, les stations d'entraînements sont conçues en bois de robinier et leur revêtement en copeaux de bois. Cet espace bucolique et familial alliant sport et détente s'inscrit dans le projet municipal d'aménager et de faire découvrir cette zone naturelle sous un autre jour.

ENGAGEMENT DU SIAEP

Des fontaines à eau ont été installées dans trois établissements publics de la Ville.

Grâce à la générosité du Syndicat intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la Région de L'Isle-Adam, vous pourrez désormais trouver ces fontaines à La Scène Adamoise, à l'Espace Culturel Michel Poniatowski et au Centre Sportif Amélie Mauresmo. Par ailleurs, le SIAEP a fourni des carafes d'eau arborant le logo du syndicat à tous les restaurateurs de la Ville.

Cette initiative témoigne de l'engagement du SIAEP envers notre communauté.

MÉDECIN DU SOMMEIL

À partir du mois de juillet, le Cabinet médical de Port L'Isle-Adam accueillera le Dr Paul-Henri DEPOORTERE, médecin du sommeil.

La prise de rendez-vous se fera sur doctolib.fr

AGRANDISSEMENT DE L'HÔPITAL CHANTEPIE-MANCIER



L'hôpital Chantepie-Mancier, pôle d'excellence dans les soins médicaux apportés aux seniors, poursuit son développement. Des travaux d'agrandissement ont débuté fin 2023 afin d'augmenter la capacité de lits de médecine aiguë.

Ces travaux se poursuivent conformément au calendrier. La dépose de l'échafaudage est prévue à l'automne prochain. L'ouverture de cette nouvelle aile est envisagée au deuxième semestre 2025.

Geste santé

Consommer des fruits en été est non seulement rafraîchissant mais aussi très bénéfique pour la santé.

Avantages de consommer des fruits en été :

- Hydratation
- Antioxydants
- Vitamines et minéraux
- Riche en fibres



Pharmacies de garde

La nuit, appeler la gendarmerie au 01 34 69 73 30

Dimanche 16 juin
Pharmacie Pecquet
Nesles-la-Vallée : 01 34 70 61 17

Dimanche 23 juin
Pharmacie Kokougan
Persan : 01 34 70 04 79

Dimanche 30 juin
Pharmacie Douet
Asnières/Oise : 01 30 35 36 76

Dimanche 7 juillet
Pharmacie Bresson
Presles : 01 34 70 06 88

Dimanche 14 juillet
Pharmacie Leroux
Belloy-en-France : 01 30 35 75 21

Dimanche 21 juillet
Pharmacie Dupont
Viarmes : 01 30 35 40 26

Dimanche 28 juillet
Pharmacie Bardet
Parmaïn : 01 34 73 02 12

Dimanche 4 août
Pharmacie Lawniczak
St-Martin du Tertre : 01 30 35 71 44

Dimanche 11 août
Pharmacie Douet
Asnières/Oise : 01 30 35 36 76

Jeudi 15 août
Pharmacie Raby
Parmaïn : 01 34 73 01 90

Dimanche 18 août
Pharmacie Theaudin
Viarmes : 01 30 35 33 60

Dimanche 25 août
Pharmacie Azoulay
Champagne/Oise : 01 34 70 10 80

Dimanche 1^{er} septembre
Pharmacie De Dero
Baillet-en-France : 01 34 73 93 79

Dimanche 8 septembre
Pharmacie Do Pham
Persan : 01 34 70 04 36

Dimanche 15 septembre
Pharmacie Villemont
Mériel : 01 34 21 52 38

Trouvez la pharmacie de garde la plus proche de chez vous

32 37*
accessible 24h/24
n° audiotel : 0.35€ TTC/min

PÔLE SENIORS

L'Isle-Adam

ANIMATIONS DE JUIN À AOÛT

- Les mardis et les vendredis matin de 9h à midi entrée libre
- Les jeudis après-midi : Jeux de société
- Mercredi 26 juin à 14h30 : mini golf à la Plage de L'Isle-Adam
- Inscription pour les activités 2024-2025 à partir du 19 août.
- L'accueil dans le cadre de plan canicule se fera durant la période de vacances. (Salle climatisée) aux horaires d'ouverture du centre social



4 rue Dambry
01 34 69 03 29
centre.social@ville-isle-adam.fr

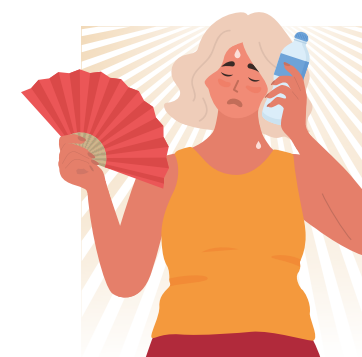


SORTIE ESTIVALE

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de L'Isle-Adam organise sa sortie estivale pour les familles de la ville.

Cet été, rendez-vous à Dieppe le mercredi 3 juillet 2024 pour un moment agréable et un début de vacances estivales en bord de mer.

N'oubliez pas de vous munir du dernier avis d'imposition lors de l'inscription.



PLAN CANICULE

Le CCAS s'engage chaque été pour identifier les personnes les plus vulnérables aux effets sanitaires d'une possible vague de chaleur.

Que vous viviez seul(e) ou en couple, si vous avez plus de 65 ans ou êtes un adulte en situation de handicap, faites-vous connaître sans hésiter.



PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Seul ou accompagné, des difficultés à faire vos courses ou vos repas, vous êtes en convalescence ou en situation de handicap...

Le CCAS de L'Isle-Adam vous propose le service de portage de repas à domicile 7j/7 livrés du lundi au vendredi.

Exposition

CAPPIELLO - CARICATURISTE 1898 - 1905 DU 28 AVRIL AU 22 SEPTEMBRE 2024

Venez découvrir une variété d'œuvres au Musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq comprenant des dessins, des esquisses, des pastels, des fusains sur papier, des mines de plomb et des sculptures, constituant la centaine d'œuvres présentées par l'Atelier Cappiello, le musée d'Orsay et le musée des Arts décoratifs de Paris.

Cette exposition incontournable a ouvert ses portes au public depuis le 28 avril et sera visible jusqu'au dimanche 29 septembre. Pendant toute la durée de l'exposition, l'équipe du Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq proposera de nombreux ateliers, visites en famille et stages.



Retour sur...

LA NUIT DES MUSÉES

Le samedi 18 mai, lors de la Nuit des Musées, l'équipe du musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq a collaboré avec la ludothèque de L'Isle-Adam pour organiser une animation Cluedo au sein du musée. Cet événement convivial et plein de mystère a rassemblé 150 participants.



Cappiello

Caricaturiste

AGENDA DU MUSÉE

- Samedi 15 juin et samedi 6 juillet 2024, à 15h
Visite commentée de l'exposition par Nicholas-Henri Zmely co-commissaire de l'exposition, maître de conférences en histoire de l'art contemporain à l'Université de Picardie Jules Verne. Visite comprise dans le billet d'entrée

VISITE EN FAMILLE

Pour une première découverte sensible du musée
Sur réservation, dès 2 ans
Visite comprise dans le billet d'entrée

L'ATELIER DU MERCREDI

- Mercredi 19 juin 2024
Lignes et arabesques
Compléter un dessin de Leonetto Cappiello à l'aide de crayons et pastels.
- Mercredi 26 juin 2024
Création d'un pantin
Création de personnages articulés, inspirés par les mouvements et attitudes des personnalités caricaturées par Cappiello.
- Mercredi 3 juillet 2024
D'une affiche un vitrail
Reproduction d'un dessin de Leonetto Cappiello en utilisant la technique du vitrail.

STAGE VACANCES SCOLAIRES

- Mercredi 10 et jeudi 11 juillet 2024
Mon théâtre d'ombres
Création d'un théâtre d'ombres inspiré de personnages vus dans l'exposition.
- Mercredi 28 et jeudi 29 août 2024
Création d'une marionnette
Fabrication d'une marionnette et de ses accessoires, inspirée des dessins de Leonetto Cappiello

Pour les 6-14 ans, de 14h à 16h (sur réservation)

Tarifs : 15 € (9 € pour les Adamois)

DAN JACOBSON INVESTIT LES BORDS DE L'OISE AVEC SES TOILES AUX COULEURS DES JO

Du 20 juin à fin septembre, une quarantaine d'œuvres signées du peintre valdoisien Dan Jacobson donneront un peu plus de couleurs aux berges de l'Oise.

L'artiste a laissé libre cours à son imagination pour dessiner la Capitale à l'heure des Jeux Olympiques. L'exposition « Imagine les Jeux Olympiques à Paris » compte 46 œuvres du peintre maxiréaliste qui montre Paris plongée dans l'univers des épreuves olympiques.

Le vernissage de l'exposition a lieu le jeudi 27 juin à 18h sur la place du Pâtis.



SPECTACLE OLYMPIA DIMANCHE 23 JUIN À 15H



Proposée à bord d'une péniche, cette création célèbre le spectacle vivant et le sport en prélude aux Jeux olympiques qui débutent le mois suivant : l'occasion de se réunir et de fêter cet événement planétaire avec un large public qui sera embarqué le long des bords de la Seine, de l'Oise et de la Marne entre Le Havre et Paris.

Pour ce spectacle d'environ une heure, le breakdance, le plongeon et le trampoline, trois disciplines olympiques acrobatiques et spectaculaires, seront mis en avant.

Quai de l'Oise / Renseignements : 01 34 08 19 19

FLORILÈGE DE L'ISLE-ADAM

En 1958, un concours de quatrains fut organisé par le Syndicat d'Initiative de la région de L'Isle-Adam. Le Jury était présidé par Georges DUHAMEL de l'Académie française.

Suite à ce concours, le recueil « Florilège de L'Isle-Adam » fut édité en 1959. Retrouvé récemment, nous avons le plaisir de vous en faire profiter.

Perle de L'Ile-de-France,
L'Isle-Adam, joyau d'amour...
Honni soit qui mal y pense !
Vous y reviendrez toujours...

L'Isle-Adam, à l'orée des bois
Et campé sur la rivière,

Par ses trois arches de pierre
Unit le Vexin au Valois !

Souvenir des jours de printemps...
Tes bois, ta Plage, ta vallée,
Mon cher pays de L'Isle-Adam,
Tout en toi m'a ensorcelée...

L.Lambert - L'Isle-Adam



AGENDA DE L'OFFICE DE TOURISME

- Farandole de poèmes autour des insectes à 9h
Dimanche 30 juin
 - Visite du Pavillon Chinois à 15h30
Mercredi 26 juin
Dimanche 30 juin
Dimanche 7 juillet
Mercredi 10 juillet
Dimanche 21 juillet
Mercredi 24 juillet
Mercredi 7 août
Mercredi 21 août
Samedi 24 août
 - Visite à vélo à 15h
Samedi 13 juillet
 - Visites impressionnistes à 15h
Samedi 22 juin
Samedi 6 juillet // Samedi 27 juillet
Samedi 3 août
 - Jeux olympiques à La Plage à 15h
Samedi 29 juin
 - Château Conti à 15h
Samedi 20 juillet
 - La Sorcière de la Rosière à 16h
Mercredi 19 juin
Mercredi 3 juillet
Mercredi 17 juillet
Mercredi 31 juillet
Mercredi 28 août
 - Jeu d'énigmes – 11h
Samedi 29 août
Samedi 13 juillet
Samedi 20 juillet
Samedi 3 août
Samedi 10 août
 - Pavillon Chinois Conté – 16h
Mercredi 21 août
- Renseignements et réservation auprès de l'Office de tourisme au 01 34 69 41 99

Sortir à L'Isle-Adam

Juin

EXPOSITION
Quatre artistes au château
Du 14 au 23 juin
Château Conti

COMMÉMORATION
Appel du 18 juin 1940
U.N.C
Mardi 18 juin à 9h30
Carré militaire du cimetière

MUSIQUE
Grand ensemble de cuivres ISARA
Brass Collegium
Samedi 22 juin à 20h30
La Scène Adamoise

LOISIRS
Spectacle Olympia
Dimanche 23 juin à 15h
Embarcadère, quai de l'Oise

SPORT
Tournoi annuel de tennis de table
Dimanche 23 juin
Centre sportif Amélie Mauresmo

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Dimanche 30 juin de 8h à 20h

LOISIRS
Pique-nique en Ville
A.V.F
Dimanche 30 juin à 12h
Place du Pâtis

LOISIRS
Course des baignoires
A.C.I.A
Dimanche 30 juin à 14h
Quai de l'Oise



MÉMOIRE ET Résistance
MARCHE MÉMORIELLE
80 ANS DE LA RÉSISTANCE
Dimanche 23 juin à 20h45
Rond point des Héros
de la Résistance

Juillet

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Dimanche 7 juillet de 8h à 20h

SORTIE ESTIVALE
C.C.A.S
Mercredi 3 juillet
Dieppe

SOLIDARITÉ
Don du sang
E.F.C
Mercredi 17 juillet
Espace Magallon

MUSIQUE
Les plages d'orgues par Bastien
Milanese
A.A.O.I.A
Dimanche 21 juillet à 15h
Église Saint-Martin

Août

LOISIRS
Concours canin
Les 17 et 18 août
Parc Manchez

COMMÉMORATION
Libération de L'Isle-Adam
U.N.C
Vendredi 30 août à 11h
Place du Tillé

LOISIRS
Des toiles dans les étoiles
« L'Ascension »
Samedi 31 août à la tombée de la nuit
La Plage

FORUM DES ASSOCIATIONS
Samedi 7 septembre
9h à 17h
Centre sportif Amélie
Mauresmo



CULTURE
Marché des créateurs
Les 14 et 15 septembre
Château Conti



CULTURE
Journées du Patrimoine
Les 21 et 22 septembre
Musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq



OLYMPIADES INTERCOMMUNALES

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, toutes les communes de la CCVO3F se mobilisent activement pour célébrer les valeurs du sport et participer aux festivités de cet événement mondial.

Le dimanche 2 juin, la première édition des Olympiades intercommunales s'est déroulée au stade Philippe Grante de L'Isle-Adam. Cet événement a réuni les habitants des 10 communes de la Vallée de l'Oise autour d'épreuves sportives et conviviales telles que la course d'orientation, le tchoukball, le sumo, l'escalade et le taekwondo. La journée a également été l'occasion de proposer des démonstrations et des initiations à divers sports : yoga, boxe thaï, pencak silat, boxe, judo, entre autres. La culture était également à l'honneur avec un relais sportif et culturel suivi d'une cérémonie de clôture en présence des Maires de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts.

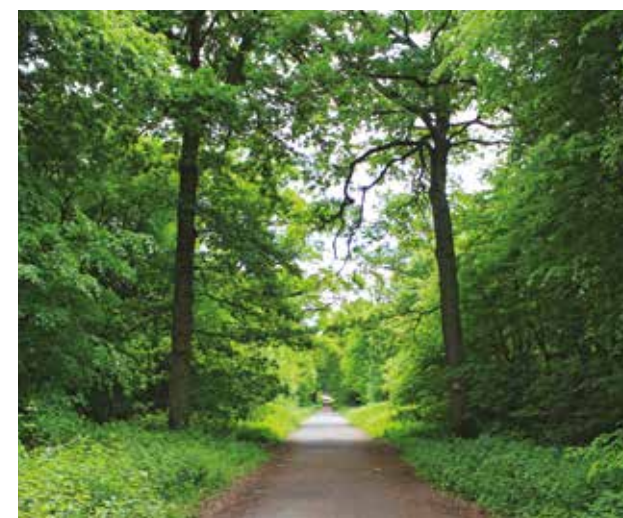
BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE



La deuxième phase d'installation des bornes électriques dans les communes de la CCVO3F par le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France va être lancée :

Six nouvelles bornes seront installées à différents endroits :

- À L'Isle-Adam, dans le parking de l'avenue Paul Thureau.
- À Parmain, dans la rue Paul Ferry.
- À Méry-sur-Oise, dans le parking extérieur de La Luciole et dans le parking de la Poste.
- À Mériel, dans la rue des Petits Prés.
- À Presles, dans la rue du Four du Gué, en face de la Poste.



GESTION DES 3 FORÊTS

La Vallée de l'Oise et des 3 Forêts abrite le plus vaste ensemble forestier du Val d'Oise, comprenant la Forêt de Montmorency, la Forêt de Carnelle et celle de L'Isle-Adam, couvrant une superficie totale de 1941 hectares. Cette année, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts investira 26 700 € dans l'embellissement des entrées de ces forêts.

Ces massifs forestiers jouent un rôle majeur dans l'identité locale et sont hautement appréciés par les habitants. Ils constituent également un moteur de développement et d'attrait touristique territorial. Sous la gestion de l'ONF, ces forêts ont récemment vu l'adoption d'une nouvelle stratégie visant à mieux répondre aux attentes des usagers et des riverains, notamment en matière de préservation des paysages et de la qualité de vie.

Ainsi, dans une démarche de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel, le Département du Val d'Oise, les cinq Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) concernés et l'ONF envisagent de renforcer la gouvernance des forêts domaniales par le biais d'une convention. Cette dernière favorisera une collaboration étroite entre les élus locaux et le gestionnaire des massifs forestiers du territoire.



BONNE NOUVELLE POUR LES USAGERS DE LA LIGNE 3036 !

Une réunion présidée par Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France, s'est tenue à L'Isle-Adam le mercredi 24 avril, réunissant divers élus locaux, des représentants de l'entreprise Keolis et d'Île-de-France Mobilités (IDFM), l'entité régionale en charge des transports.

L'objectif était d'aborder la réouverture de la ligne 30-36 entre L'Isle-Adam et la Gare de Montsoult, en passant par Nerville-la-Forêt, ainsi que la mise en place de solutions pour faciliter la connexion entre Presles et L'Isle-Adam sur le tracé de l'ancienne ligne.

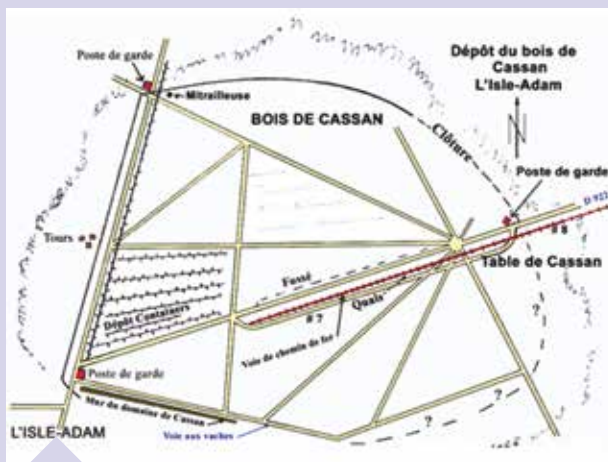
80^{ème} ANNIVERSAIRE de la Libération de L'Isle-Adam

ÉPISODE 2

LES ANNÉES 1941, 1942 ET 1943 : LES ALLEMANDS S'INSTALLENT CAMP DE CASSAN



Seul bâtiment subsistant du camp de Cassan. Ils étaient tous sur le même modèle, à l'exception des cheminées rajoutées depuis.



Plan relevé par la Résistance et adressé à Londres en vue des futurs bombardements.



Vestiges du camp de Cassan voie aux vaches et chemin des 3 sources.

Après l'exode et les combats de juin 1940, évoqués dans le précédent Regards, nous allons aborder deux faits importants qui se sont produits au cours de l'année 1943.

Tout d'abord, la réquisition d'une partie de la forêt de L'Isle-Adam par les Allemands pour y créer un camp militaire, clôturé et sévèrement gardé, destiné à stocker d'importantes quantités de munitions (y compris des éléments de V1). Voyons les faits :

FORÊT DE CASSAN : ACCÈS INTERDIT !

Le 6 février 1943, les Allemands réquisitionnent la partie nord de la forêt de L'Isle-Adam (Bois de Cassan), soit une superficie de 470 ha. La sous-préfecture en avise la mairie qui est chargée de prévenir les forestiers d'avoir à évacuer le bois abattu. Les limites de la réquisition figurent sur le plan ci-joint. Dès que le brigadier de gendarmerie sera en possession de ce document, les gardes forestiers seront alertés, car eux seuls peuvent atteindre les exploitants.

Depuis mars-avril 1943, 2 000 ouvriers, principalement des Belges, sont employés sur le site. Le dépôt, à l'abri des futaies, occupe une surface d'environ 1 300 mètres sur 800, traversée par la route N 322 de L'Isle-Adam à Mours.

Les Allemands réquisitionnent la partie nord de la forêt, soit 470 ha

Longeant la route, une double voie ferrée a été posée dans une tranchée de trois mètres de profondeur, séparant le site en deux, au niveau de la Table de Cassan. Elle se raccorde aux environs de Mours à la voie principale de la ligne Paris-Persan des Chemins de fer du Nord. Sur cette voie de desserte, on trouve deux quais de chargement et déchargement enterrés et couverts. Un autre réseau ferré à voie étroite relie les différentes installations entre elles. Trois tours d'une dizaine de mètres de hauteur assurent la protection du site sur le chemin des 3 Sources...

Grillage avec des barbelés, postes de garde avec mitrailleuses et accès contrôlés assurent la sécurité du site. Le PC du dépôt semble avoir été situé au château de La Faisanderie, où des baraquements abritaient les gardiens allemands. Le commandant aurait été l'Oberstleutnant Hofbauer. La logistique du dépôt 9/XI dispose de camions de transport. Elle est commandée par le Hauptmann Sch-

mitt, qui sera blessé par les maquisards le 19 juin 1944 (nous le verrons dans un prochain numéro du Regards). Le château de Cassan est également occupé par les officiers de la Luftwaffe. Près de 300 bâtiments, tous construits sur le même modèle, sont édifiés à une distance de 50 mètres les uns des autres sur plusieurs rangées pour le stockage des munitions. Ils sont reliés par un réseau ferré à voie étroite enterré dans des tranchées de 1,5 mètre de profondeur. Un système de protection avec un réseau de câbles enterrés, reliant toutes les installations entre elles avec paratonnerres, assure la neutralité du site face à des accidents d'ordre magnétique. Il n'y a pas de personnel habilité au secret, car les ouvriers français ou étrangers résident localement ou, pour la plupart, viennent de Paris par le train chaque matin.

Quelques mois plus tard, la Résistance française établit un rapport sur le dépôt de munitions du Bois de Cassan, géré par l'aviation allemande (Luftwaffe Waldlager). Elle transmet ce rapport à Londres, puis au gouvernement français à Alger. Des résistants pénètrent dans le site de Cassan déguisés en Allemands pour se renseigner sur le matériel stocké.

Autre fait important pour les jeunes adultes français : l'Allemagne les recrute de force pour des travaux liés à la guerre (STO), que ce soit en France, en Allemagne ou dans les pays conquis par cette dernière. Certains vont ainsi y passer un long séjour, au moins jusqu'à la Libération, voire davantage !

22 FÉVRIER 1943 - SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE (S.T.O.)

Le préfet de Seine-et-Oise, Pierre Revilliod, publie par voie d'affiche un arrêté concernant le Service du Travail Obligatoire. Ce service concerne les Français et ressortissants français de sexe masculin nés entre le 1er janvier 1920 et le 31 décembre 1922. Les opérations de recensement devront être terminées dans les communes pour le 4 mars 1943. Dès la fin novembre 1942, des Adamois ont déjà été requis pour le S.T.O. Certains ont eu la chance d'être incorporés dans des entreprises travaillant en France pour les Allemands tandis que d'autres sont partis en Allemagne ou dans d'autres pays annexés, comme l'Autriche.



Henri Degournay, résidant alors au 18 quai de l'Oise, est requis le 1^{er} décembre 1942, dans l'entreprise où il travaillait à Paris, pour partir travailler en Autriche dans le cadre du Service du Travail Obligatoire (STO). Il sera suivi, à quelques jours près, par ses deux frères qui partiront en Allemagne. Henri ne rentrera à L'Isle-Adam que le 8 août 1945, après des péripéties de voyage mouvementées !

D'autres Adamois ont connu le même sort, tels qu'André Nodin, Gabriel Gaidou, Camille Gabet...

Ces informations sont extraites de l'Ouvrage de René Botto « La seconde Guerre Mondiale à L'Isle-Adam », publié par l'association « Les Amis de L'Isle-Adam »

Dimanche 23 juin 2024



80^e de la bataille du Maquis de Ronquerolles
10h30 - Bois du Ménillet



Marche mémorielle pour les 80 ans de la Résistance

20h45 - Rond-point des Héros de la Résistance

Le maquis de Ronquerolles, situé près de L'Isle-Adam, a été un foyer important de résistance durant la Seconde Guerre mondiale. En 1944, lors d'une opération de répression allemande, onze soldats résistants capturés à Ronquerolles furent fusillés à L'Isle-Adam. Leur sacrifice symbolise la lutte et le courage des résistants français face à l'oppression, marquant à jamais la mémoire locale et nationale. A l'occasion des 80 ans de la Résistance, une marche mémorielle est organisée le dimanche 23 juin à 20h45 au rond-point des Héros de la résistance.

Groupe « Union pour L'Isle-Adam Ville Parc » Tribune de la majorité

Préserver la tranquillité des Adamois, assurer leur sécurité et garantir le maintien de l'ordre forment le triptyque des priorités de notre équipe pour préserver la qualité de vie à L'Isle-Adam.

Dès 2001, la Ville a décidé de constituer une **Police municipale** laquelle forte de 14 policiers mène plus de 800 interventions par an dont une cinquantaine d'interpellations d'individus suspectés de délits routiers, de vols, de consommation de stupéfiants. Sous l'impulsion de notre Maire et de la majorité municipale, cette politique a été accentuée encore depuis 2020. Au plus proche des Adamois, les patrouilles mènent leurs missions de prévention, en particulier autour des établissements scolaires, avec un équipement moderne et protecteur voulu par notre majorité, à vélo, mobylette, à pied ou en voiture.

La sécurité n'est pas un domaine négociable. Elle est indissociable de la qualité de notre cadre de vie et contribue à un bien-être personnel vital. Ainsi la CCVO3F a mis en œuvre un **dispositif de vidéoprotection**, dotant à terme L'Isle-Adam de 101 caméras. En effet, nous savons qu'une vigilance efficace implique non seulement de vouloir protéger mais aussi de surveiller afin de prévenir d'éventuels délits et incivilités et de pouvoir ainsi fournir des preuves visuelles à la Gendarmerie nationale. Force est de constater que cette coopération est performante et utile dans la résolution de nombreuses affaires judiciaires.

Cet été, l'ensemble des forces de l'ordre, municipale et nationale, restent mobilisées. Les dispositifs mis en place pour prévenir toute délinquance seront opérationnels : **Opération Tranquillité Vacances, diagnostics à domicile, Participation citoyenne.**

Groupe « Oxygène » Tribune de l'opposition

Pour devenir plus sûre et plus résiliente notre ville doit anticiper les déplacements de demain !

La Prévention Routière estime que le passage de la vitesse en ville de 50 à 30 km/h réduirait de 82 % le risque de blesser un piéton en cas de collision. Diminution du risque accidentogène mais également du niveau sonore du trafic sont les premiers avantages lorsque l'on passe la vitesse à 30 km/h en ville tout en ne perdant que peu de temps sur son parcours. Plusieurs quartiers de notre ville bénéficient de cette limite à 30km/h. Nous avons proposé, lors du dernier conseil municipal, que cela soit étendu à l'ensemble des quartiers et que notre ville devienne une ville 30 tout en maintenant les grands axes de circulation à 50 km/h. Ce principe a été validé par le Maire.

Mais il faut réfléchir à la réorganisation de l'espace public pour accueillir les modes de déplacement doux (marche, vélo, trottinette...), favoriser ainsi une circulation apaisée et partager l'espace public en le rendant accessible à toutes et à tous. Trop nombreux sont les trottoirs de notre ville qui ne permettent pas une circulation aisée notamment lorsque l'on est en situation de handicap mais pas que ! La Grande Rue en était un exemple concret avec son sol glissant les jours de pluie. Nous avons attiré l'attention du maire sur ce problème qui a depuis été traité. Mais nous connaissons d'autres endroits où les trottoirs sont en mauvais état ou pas assez larges. Nous avons en tête ce bout de trottoir où l'enrobé est manquant depuis plus de 8 ans mais, il est vrai, pas situé en plein centre-ville... de là à penser que le maire se désintéresse des quartiers périphériques de notre ville, il n'y a qu'un pas !

Carine PELEGRIN, Claudine MULLER et Edwin LEGRIS
www.oxygene2026.fr

Prochain Conseil municipal

Vendredi 5 juillet à 19h

La Scène Adamoise

Retrouvez l'ordre du jour et le compte rendu du Conseil municipal sur notre site :
ville-isle-adam.fr

Prochain Conseil communautaire de la CCVO3F

Vendredi 28 juin 2024 à 19h

Espace Magallon



ÉTAT CIVIL

Bienvenue

26/02 Rachel Million-Ruiz
28/02 Alonzo Iojan
01/03 Apolline Ternisien
05/03 Layal Saoud
18/03 Diane Gangneux
31/03 Ilyana Dehmej
05/04 Aida Balan
05/04 Noa Rouillard
06/04 Alice Le Faucheur
08/04 Maxence Moisan

01/05 Layan Hadj Naas
04/05 Adrian Léonardi
06/05 Siegfried Genevisse
11/05 Lili-Rose Agostini
14/05 Isaac Marant
15/05 Raphaël Rouland
15/05 Lyana Toréau
22/05 Raphaël Gourdin
31/05 Albane De Col Lecamus

Félicitations

17/02 Alexandra Varaldi & Fabien D'Haillecourt
17/02 Corinne Fleury & Frédéric Zavattero
04/05 Margaux Aycard & David Mozelman
18/05 Sophie Solé & Loïc Bataille-Vien
18/05 Céline Pégorier & Hassan Touil
25/05 Céline Cheriki & Stéphane Aoughlis
25/05 Antoine Cousinard & Lydia Benitez
01/06 Pauline Leblanc & Mathilde Chouzenoux

Ils nous ont quittés

14/02 Lina Tonon, épouse Thévenot, 100 ans
25/02 Guy Rapahël, 88 ans
27/02 Michel Vercruyce, 84 ans
03/03 Paul Odoux, 80 ans
22/03 Louis Koumal, 85 ans
23/03 Jeannine Michel, 78 ans
24/03 Thérèse Michelena, 93 ans
25/03 Yves Boët, 89 ans
05/04 Mohamed Benhamed, 61 ans
05/04 Lobum Khangsar, 55 ans
05/04 Cantal Miton, 72 ans
09/04 Lucien Dubert, 84 ans
09/04 Jean Meynard, 81 ans
13/04 Katty Kohn, épouse Gallois, 77 ans

18/04 Claude Rogé, 85 ans
23/04 Christian Muller, 62 ans
25/04 Geneviève Hibon, épouse Riobé, 89 ans
27/04 Ginette Launay, épouse Herlin, 90 ans
04/05 Guy Decorte, 83 ans
05/05 Danielle Rothelin, 70 ans
06/05 Rosemonde Leborgne, épouse Evuort, 85 ans
07/05 Philippe Bestin, 74 ans
09/05 Gérard Vray, 81 ans
11/05 Yves Birk, 82 ans
14/05 Bernard Lefebvre, 65 ans
20/05 Jean Dumont, 60 ans
20/05 Marcelle Macaux, épouse Vaquez, 84 ans



Yves Boët

Yves Boët, président de l'association « Club Arc-en-ciel » durant des décennies nous a quittés le 25 mars dernier. Il avait reçu la médaille de la Ville en janvier 2023 lors de la cérémonie des vœux du Maire.

Avis reçus jusqu'au 1^{er} juin 2024 - Publié avec l'accord des familles



Michel Fournier

Elu, en 1971, en charge des sports et du tourisme sous le 1^{er} mandat de Michel Poniatowski, Michel Fournier nous a quittés le samedi 1^{er} juin 2024.



TITRES D'IDENTITÉ

À l'approche des vacances estivales, pensez à vérifier la validité de votre passeport et/ou de votre carte d'identité.

Fiscalité passeport

- Personne mineure de moins de 15 ans : 17€
- Personne mineure de 15 ans et plus : 42€
- Personne majeure : 86€

Fiscalité carte d'identité

- Première demande et renouvellement gratuit, à condition de présenter l'ancienne carte.
- En cas de perte ou de vol : timbre fiscal de 25€

Durée de validité passeport

- Dix ans pour les personnes majeures
- Cinq ans pour les personnes mineures

Durée de validité carte d'identité : 10 ans



Renseignements

Le Castelrose - Mairie annexe

1 avenue de Paris
95290 L'Isle-Adam
01 34 08 19 07

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 8h30 à 11h30

**musée
d'Art et d'Histoire
Louis-Senlecq**

31, Grande-Rue
L'Isle-Adam, Val-d'Oise

**28 avril
22 septembre
2024**

Cappiello

**Caricaturiste
1898-1905**

